ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE MONTAUBAN

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Citoyennes, Citoyens,

Le Referendum du 28 septembre dernier a confirmé l'investiture donnée au Gouvernement dans des circonstances dramatiques, légalisé les mesures prises par lui, donné à la FRANCE et à l'UNION FRANÇAISE une nouvelle Constitution, ouvrant enfin de larges perspectives de règlement, d'accords pacifiques, avec l'Algérie et tous les peuples d'Outre-Mer.

Quelles que soient les positions prises dans les mois qui ont précédé ce vote, vous avez, vous, *électeurs français*, manifesté votre volonté. Les textes qui vous ont été soumis sont, par ce vote, devenus la Charte de nos institutions. *Vous vous êtes prononcés*. Il n'est pas un démocrate qui puisse refuser de s'incliner devant votre verdict.

C'est maintenant à l'Assemblée que vous allez élire, aux hommes que vous allez choisir qu'incombera la lourde tâche de mettre en œuvre les nouvelles institutions.

LA GUERRE D'ALGÉRIE.

Le drame algérien domine toutes les questions qui se posent aujourd'hui. L'ère des options a sonné et je pense en définitive que la solution fédérale est la seule possible. Rien ne peut être résolu sans que soit terminée la guerre en Algérie.

LA RÉFORME FISCALE.

Cette guerre, avec ses écrasantes répercussions financières, rend plus urgente que jamais la nécessité de procéder à une véritable *révolution fiscale*. Ce n'est pas le recours à l'emprunt, panacée traditionnelle des financiers en mal de déficit budgétaire, qui règlera la question. Quant aux économies, nous savons qu'elles portent toujours sur les subventions. Ce n'est pas non plus en augmentant encore le taux de la T.V.A., au prétexte de simplification, que l'on donnera à notre économie, asphyxiée sous le poids de la complexité des taxes, la gorgée d'air frais qui lui permettra de survivre, compte tenu de notre pénurie de devises. Le meilleur régime fiscal, n'est pas celui qui, théoriquement, semble le plus juste; c'est celui qui, tout en assurant pratiquement la meilleure justice fiscale, est aussi accepté par les redevables et permet aux collectivités de se procurer les ressources nécessaires, sans écraser certains contribuables, sans leur imposer des pertes de temps qu'ils ne peuvent supporter et des contrôles polyvalents et simultanés qu'ils ne peuvent et ne veulent plus subir.

Le maintien, comme correctif, de l'impôt personnel sur le revenu pour les grosses cotes est évidemment souhaitable, mais les petits contribuables doivent définitivement être exonérés de tout impôt déclaratif et de tous contrôles.

La réforme fiscale doit évidemment s'étendre aux collectivités locales, communes et départements. Elle doit leur conserver leur autonomie financière, mais aboutir le plus rapidement possible à la suppression du plus injuste des impôts locaux : *la patente*.

REFONTE DES LOIS SOCIALES.

Non pour revenir sur cette législation qui fait honneur à la IIIe et à la IVe République, mais pour humaniser, harmoniser et coordonner les textes, aboutir à l'égalité des prestations dans tous les régimes, compte tenu de la seule situation du bénéficiaire.

LES VIEUX.

C'est évidemment, une question liée aussi à celle de la Sécurité Sociale, dont la réforme fournira aux caisses les moyens de donner à tous les vieux la même retraite, quelle que soit leur ancienne appartenance corporative.

Il serait cependant équitable de faire varier le taux de leur retraite avec l'âge et surtout d'en assurer l'indexation.

L'AGRICULTURE.

C'est de la prospérité de notre agriculture que dépend la prospérité ou la ruine de notre arrondissement.

C'est à la prospérité de cette agriculture, à sa défense que je me suis attaché sur le plan local et sur le plan général, en accord avec les organismes représentatifs de la profession.

Sur le plan local, vous savez l'effort fait par votre Conseil Général en faveur des adductions d'eau, de l'électrification rurale et de la voirie.

Vous savez que les grands projets d'irrigation de la vallée du Tarn, de la Société pour la commercialisation des fruits et légumes et du marché-gare de Montauban

étaient sur le point de démarrer ou avaient même démarré. Ils risquent maintenant d'être retardés ou arrêtés.

Par ailleurs, les intérêts sont souvent divergents en matière de Marché commun et si l'organisation européenne paraît fort séduisante en pure logique, en fait, elle est extrêmement dangereuse pour l'économie de nos régions, car nos petites exploitations, qu'elles soient agricoles, artisanales ou industrielles, sont loin d'être compétitives sur le plan international.

Un effort d'investissement considérable aurait dû être fait pour leur PERMETTRE DE SE MODERNISER, de se reconvertir, de s'équiper, de s'adapter aux cultures les plus appropriées à nos régions, à leurs possibilités, à notre type d'exploitations familiales.

Mais pour parer au déséquilibre financier on ampute les crédits.

C'est déjà la suppression de tous les Fonds routiers, qui coûte plus de 170 millions à notre département et qui arrête, par exemple, les travaux de la vallée de l'Aveyron.

C'est la réduction catastrophique des crédits pour l'électrification rurale et les adductions d'eau. C'est l'orientation de la politique agricole dans un sens uniquement favorable aux grosses exploitations. C'est le problème du quantum pour nos agriculteurs. C'est notre modeste viticulture sacrifiée à la grosse viticulture. C'est l'amputation des crédits ouverts aux Caisses de Crédit agricole. C'est l'impossibilité de mettre sur pied la Caisse de Solidarité agricole, qui aurait pu apporter un précieux soutien aux sinistrés de Caylus et de Saint-Antonin. Ce sont des menaces déjà, hélas, trop précises sur les sociétés d'irrigation, de commercialisation des fruits et légumes et le marché-gare de Montauban.

Sur le plan des prix de l'ensemble des produits agricoles, c'est l'indexation si tardivement et si péniblement acquise, remise en cause.

Il faut rendre à notre agriculture, à nos exploitations familiales, leur vraie place dans l'économie du Pays. Je m'y suis employé dans le passé, je continuerai mon action.

RÉFORME ADMINISTRATIVE.

Une décentralisation s'impose, pour que l'autorité, les responsabilités se situent à l'endroit même où elles doivent s'exercer. Je souhaite que les collectivités locales, conseils généraux et mairies, soient libérés de la machine centralisatrice qui paralyse leurs efforts par une routine et un formalisme désuets.

LES JEUNES.

Problème capital pour notre Pays. Il est évidemment fonction de la solution donnée à l'ensemble des problèmes que nous venons d'évoquer, pour offrir à tous les possibilités de travailler, de gagner dignement leur vie et celle de leur famille.

LE PROBLÈME SCOLAIRE.

Et c'est tout naturellement le problème de l'Ecole qui se pose :

Vous connaissez tous le projet déposé par mon ami Billères. Vous savez aussi qu'il n'a pu être réalisé, pas même amorcé, faute de crédits. Il doit être repris, amendé peut-être, mais une solution doit être trouvée d'urgence, notamment chez nous, sur le plan de l'enseignement agricole.

Ce sont des classes nouvelles qu'il faut ouvrir, des maîtres qu'il faut former déjà. La dernière rentrée scolaire a été difficile. La prochaine sera impossible, si ne sont pas ouverts les crédits nécessaires, sans oublier ceux qui sont relatifs à l'équipement sportif.

LE LOGEMENT.

C'est une question qui se pose sous le double aspect de constructions nouvelles et de destruction de taudis. Elle est aussi cruciale à la ville qu'à la campagne. Mais, ici encore, c'est le problème du financement qui commande.

LA PAIX.

En politique étrangère, comme sur le plan de l'Union française, il n'est d'autre façon de mettre un terme aux conflits ouverts, d'empêcher que de nouveaux incendies s'allument, que par la négociation, soit directement avec nos adversaires du moment, soit dans le cadre des grands organismes internationaux.

C'est dans cet esprit que doit être poursuivi le rapprochement des deux grands blocs idéologiques, dont l'opposition latente risque un jour d'embraser le monde.

Pour ce qui est ma vie politique passée, je me permets de rappeler qu'agriculteur dans l'âme, je n'ai jamais oublié l'agriculture et que c'est à elle que je suis revenu lorsque je n'ai pas été réélu, malgré l'importance des suffrages obtenus.

Et pour terminer, par un dernier vœu, je souhaite ardemment l'union pour que triomphe l'idéal qui nous anime :

« LE SALUT DE LA FRANCE ET DE LA RÉPUBLIQUE. »

Adrien LAPLACE

Propriétaire-Agriculteur
Sénateur du Tarn-et-Garonne.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Jean FLEURY

Président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

IMP. COOPÉRATIVE - MONTAUBAN